

## POINT- JUSTICE SANS RENDEZ-VOUS

du lundi au vendredi 8h45 - 12h / 13h30 - 16h30



**Tribunal judiciaire**  
11 rue Dumont d'Urville



**Tribunal de proximité**  
4 rue Raymond Berthout

Uniquement par téléphone  
les lundi, mercredi et vendredi - 02 31 67 44 40



**Maison de justice et du droit**

**lundi et mercredi 9h15 - 12h30 / 13h30 - 17h30**  
**mardi et vendredi 9h30 - 16h30**  
**jeudi 9h - 12h30 / 13h30 - 18h**

15 bis rue Pasteur  
02 61 10 31 50



**Bibliothèque Universitaire  
Pierre Sineux**  
2 mercredis après-midi par mois



**Permanence téléphonique**  
1<sup>er</sup> mardi et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois  
02 31 79 73 32



**Points info 14 / France Services**  
Adresses et horaires  
sur [www.calvados.fr](http://www.calvados.fr)  
Liste au dos



+ consultation d'accès au droit par visio

### Votre CDAD

Accès  
au droit  
informer,  
orienter,  
aider



Le CDAD vous informe  
de vos droits et vos devoirs

• exemple : pension alimentaire,  
expulsion locative, tutelle, etc.



Si vous avez un problème de droit,  
vous pouvez demander  
l'aide du CDAD

• exemple : divorce, licenciement,  
conflits de voisinage, etc.



Le CDAD travaille avec plusieurs  
professionnels

• exemple : avocats, notaires,  
huissiers de justice, associations, etc.



Le CDAD  
vous aide  
gratuitement.



# L'AIDE GRATUITE A L'ACCES AU DROIT

## CDAD 14

Conseil Départemental de  
l'Accès au Droit du Calvados

Tribunal judiciaire  
11 rue Dumont d'Urville 14000 Caen

[contact@cdad14.fr](mailto:contact@cdad14.fr)

[www.cdad14.fr](http://www.cdad14.fr)



## POINT- JUSTICE SUR RENDEZ-VOUS



### Espace Argouges

48 bis rue de Beauvais  
02 50 10 13 07



### Pôle de vie Rive droite

16 avenue Cap. Guynemer  
02 50 10 13 07



### CCAS

6 place G. le Conquérant  
02 31 41 61 42



### CIDFF 14

10 rue Roger Aini  
02 31 62 32 17



Honfleur

### France Services

21 rue de l'Homme de Bois  
02 50 10 13 07



### CONSULTATION PAR VISIO

#### Prendre rendez-vous auprès d'un point info 14 / France Services

Balleroy-sur-Drôme, Bellengreville, Bretteville-sur-Laize, Caen Chemin vert, Caen Guérinière, Caen Pierre Heuzé, Caen Venoix, Cambremer, Caumont-sur-Aure, Condé-en-Normandie, Courseulles-sur-Mer, Creully, Dozulé, Evrecy, Grandcamp-Maisy, Hérouville-Saint-Clair, Honfleur, Isigny-sur-Mer, Le Hom, Le Molay-Littry, Les Monts d'Aunay, Livarot-Pays d'Auge, May-sur-Orne, Merville Franceville, Mézidon-Vallée d'Auge, Mondeville, Morteaux-Couliboeuf, Moyaux, Noues de Sienne, Noyers-Bocage, Orbec, Ouistreham, Pont d'Ouilly, Pont-l'Evêque, Port-en-Bessin-Huppain, Potigny, Sainte-Marguerite-d'Elle, Saint-Pierre-en-Auge, Souleuvre-en-Bocage, Tilly-sur-Seullles, Trévières, Troarn, Trouville-sur-Mer, Valdallière, Villers Bocage.

## Bien connaître ses droits et devoirs

### Pour qui ?

Pour chaque personne, quels que soient ses revenus, son lieu de vie, son âge, son sexe, sa nationalité, etc.

### Pourquoi ?

Pour connaître ses droits et obligations et être aidé dans ses démarches.

### Où ?

- Dans un point-justice et/ou dans une maison de justice et du droit (MJD).
- Un espace neutre, gratuit, confidentiel et de proximité.

### Comment ça marche ?

- Contactez le conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) de votre département.
- Un premier entretien d'écoute et d'orientation.
- Une consultation juridique avec un professionnel du droit ou une information juridique (avec une association par exemple).

### Avec qui ?

Avocats, notaires, huissiers de justice, préfectures, collectivités locales, associations, médiateurs, conciliateurs de justice, délégués du défenseur des droits, écrivains publics, agents d'accès au droit, etc.



### Quand ?

- À tout moment pour être informé de ses droits.
- Avant, pendant ou après une procédure judiciaire.

